



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le
30/03/2026

2026-009

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

Le 20 mars 2026

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 22

votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER
Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUCHIE
M. POUmeroULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERGERON, M. BERTOLLE
Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

ABSENTS : M. LACOUR

Pouvoirs : M. LACOUR donne pouvoir à M. FOURNIER

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

**FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'en application de l'article R. 123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le Conseil municipal.

Elle précise que ce nombre ne peut être supérieur à seize ni inférieur à huit et qu'il doit être pair, puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **FIXE à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par Madame le Maire.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

